

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Alpes de Haute-Provence

Service départemental d'incendie et de secours

DELIBERATION N° 2023-04(FIN)

EXTRAIT DU REGISTRE

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE**

L'an deux mille vingt-trois et le 9 février, le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours s'est réuni au Conseil départemental des Alpes de Haute-Provence, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude CASTEL.

Date de convocation : 24 janvier 2023

Nombre d'élus en exercice : 22

Présents : 13

Absents : 9

Votants : 12

Réception en Préfecture le :

Délibération certifiée exécutoire le :

Étaient présents : Claude BONDIL, Alain DELSAUX, Lila DESJARDINS, Benoît GAUVAN, Robert GAY, Marcel GOSSA, Maurice JAYET (visioconférence), Marion MAGNAN, Michèle MOUTTE, Patricia PAUL (visioconférence), Serge PRATO, Laurie SARDELLA.

Objet : Approbation du compte administratif 2022

Monsieur Claude BONDIL, 2^{ème} vice-président du Conseil d'administration expose :

J'ai l'honneur de soumettre à votre examen, le compte administratif du Service départemental d'incendie et de secours pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022. Les résultats du compte de gestion 2022 sont identiques à ceux du compte administratif 2022 qui vous a été transmis sous format dématérialisé.

Les résultats sont arrêtés comme suit :

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20230209-2023-04-FIN-BF
Date de télétransmission : 21/02/2023
Date de réception préfecture : 21/02/2023

RESULTATS DE L'EXERCICE

RESULTAT DE L'EXERCICE N					
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (3)	Résultat ou solde (A) (3)	
TOTAL DU BUDGET	28 146 722,03	27 928 037,43	657 703,81	A1	439 019,21
Investissement	7 422 818,19	7 268 000,20	(1) 293 832,10	A2	139 014,11
Dont 1068		0,00			
Fonctionnement	20 723 903,84	20 660 037,23	(2) 363 871,71	A3	300 005,10

(1) Solde d'exécution de N-1 reporté sur la ligne budgétaire 001 du budget. Indiquer le signe - si dépenses > recettes et + si recettes > dépenses.

(2) Résultat de fonctionnement N-1 reporté sur la ligne budgétaire 002 du budget. Indiquer le signe - si déficitaire, et + si excédentaire.

(3) Indiquer le signe - si dépenses > recettes et + si recettes > dépenses.

RESTES A REALISER N (4)					
	Dépenses		Recettes		Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I+II	4 384 134,69	III+IV	4 266 106,56	B1 -118 028,13
Investissement	I	4 384 134,69	III	4 266 106,56	B2 -118 028,13
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3 0,00

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe - si dépenses > recettes et + si recettes > dépenses.

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)		
TOTAL	A1 + B1	320 991,08
Investissement	A2 + B2	20 985,98
Fonctionnement	A3 + B3	300 005,10

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	DEPENSES		RECETTES	
		A	20 723 903,84	G	20 660 037,23
	Section d'investissement	B	7 422 818,19	H	7 268 000,20

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Résultat de fonctionnement reporté	C	0,00	I	363 871,71
		Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	D <td>0,00 <td>J <td>293 832,10</td> </td></td>	0,00 <td>J <td>293 832,10</td> </td>	J <td>293 832,10</td>

TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A + B + C + D	28 146 722,03	= G + H + I + J	28 585 741,24
---	-----------------	---------------	-----------------	---------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	4 384 134,69	L	4 266 106,56
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	4 384 134,69	= K + L	4 266 106,56

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	20 723 903,84	= G + I + K	21 023 908,94
	Section d'investissement	= B + D + F	11 806 952,88	= H + J + L	11 827 938,86
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	32 530 856,72	= G + H + I + J + K + L	32 851 847,80

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R 3312-9 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R 3312-8 du CGCT).

TOTAL DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE

	TOTAL DES MANDATS EMIS			TOTAL DES TITRES EMIS		
	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
INVESTISSEMENT	6 664 208,19	758 610,00	7 422 818,19	3 831 656,25	3 436 343,95	7 268 000,20
FONCTIONNEMENT	17 287 659,69	3 436 343,95	20 723 903,64	19 901 427,23	758 610,00	20 660 037,23
TOTAL REALISATIONS DE L'EXERCICE (1)	23 951 768,08	4 194 953,95	28 146 722,03	23 733 083,48	4 194 953,95	27 928 037,43

(1) Total des réalisations = Total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement. Les reports N-1 ne sont pas comptabilisés car ils sont réalisés d'office.

A. La section de fonctionnement

Les résultats de la section de fonctionnement sont les suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS (y compris les restes à réaliser N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général	3 929 445,60	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	1 066 206,25
012 Charges de personnel et frais assimilés	12 235 236,75	74 Contributions et participations	18 042 205,14
65 Autres charges de gestion courante	403 204,52	75 Autres produits de gestion courante	34 884,90
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges	443 427,84
Total dépenses de gestion des services	16 567 886,87	Total recettes de gestion des services	19 586 724,13
66 Charges financières	496 392,99	76 Produits financiers	0,00
67 Charges exceptionnelles	3 279,74	77 Produits exceptionnels	144 808,95
68 Dotations amortissements et provisions	220 000,29	78 Reprises amortissements et provisions	169 894,15
TOTAL DES DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 17 287 559,89	TOTAL DES RECETTES REELLES ET MIXTES	II 19 901 427,23
SOLDE DES OPERATIONS REELLES ET MIXTES :		2 613 867,34	
(Recettes réelles – Dépenses réelles)			

OPERATIONS D'ORDRE (1)			
042 Opérations d'ordre entre sections	3 436 343,95	042 Opérations d'ordre entre sections	758 610,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	III 3 436 343,95	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	IV 758 610,00
AUTOFINANCEMENT DEGAGE.....		2 677 733,95	

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III 20 723 903,84	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV 20 660 037,23
---	------------------------------	---	------------------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1			
002 Résultat de fonctionnement reporté	v 0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	vi 363 871,71

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + v 20 723 903,84	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI 21 023 908,94
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (2)		300 005,10	

(1) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

B. La section d'investissement

Les résultats de la section d'investissement sont les suivants :

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS (y compris les restes à réaliser N-1)

OPERATIONS REELLES

CHAP.	LIBELLE		MANDATS EMIS		TITRES EMIS
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	(1)	574 445,43
13	Subventions d'investissement		0,00		1 540 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées		2 162 117,86		1 695 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	(2)	157 116,49	(3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	(3)	0,00
21	Immobilisations corporelles	(2)	3 877 981,79	(3)	22 210,82
22	Immobilisations reçues en affectation	(2)	0,00	(3)	0,00
23	Immobilisations en cours	(2)	466 992,05	(3)	0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00		0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers		0,00		0,00
TOTAL DES OPERATIONS REELLES		I	6 664 208,19	II	3 831 656,25

BESOIN D'AUTOFINANCEMENT :.....	2 832 551,94
(Dépenses réelles – Recettes réelles)	

OPERATIONS D'ORDRE (4)

040	Opérations d'ordre entre sections		758 610,00		3 436 343,95
041	Opérations patrimoniales		0,00		0,00
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE		III	758 610,00	IV	3 436 343,95

AUTOFINANCEMENT PROPRE A L'EXERCICE =.....	2 677 733,95
Solde des opérations d'ordre de section à section (précédé du signe – si négatif)	

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	V	0,00	VI	293 832,10
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	0,00

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	I + III + V	7 422 818,19	II + IV + VI + VII	7 561 832,30
---	--------------------	---------------------	---------------------------	---------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (5) :.....	139 014,11
---	-------------------

(1) Hors 1068.

(2) Y compris les programmes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(5) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

C. Qualité comptable

Vous trouverez, ci-dessous, quelques éléments de la qualité comptable.

	Du 01/01 au 31/12/2022	Du 01/01 au 31/12/2021
Taux d'exécution (mandaté/budgeté) de la section de fonctionnement	99%	99%
Taux d'exécution (mandaté/budgeté) de la section d'investissement	61%	62%
Taux d'engagement (engagé/budgeté) de la section de fonctionnement	98%	100%
<i>Rattachement compris</i>		
Taux d'engagement (engagé/budgeté) de la section d'investissement	89%	62%
Taux d'évolution du budget primitif	18%	20%

Le délai global de paiement est de 25 jours (SDIS 04 : 22 jours et comptable public : 3 jours).

Il est demandé au Conseil d'administration de bien vouloir en délibérer, donner quitus au Président pour cet exercice et l'autoriser à signer le compte administratif de l'exercice 2022.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'administration ont adopté ce rapport à l'unanimité, les jour, mois, an que ci-dessus.

Le président du Conseil d'administration

Jean-Claude CASTEL

